

fournirait un revenu de \$1,250,000. Dans le cours de la même année, nous avons importé du Royaume-Uni des marchandises imposables d'une valeur de \$100,000,000 en chiffres ronds, qui, à 5 p. 100, devraient nous fournir un revenu de \$5,000,000. De sorte que, si ma proposition vaut quelque chose, il nous faudrait trouver un revenu additionnel de \$6,250,000, afin de remplacer les recettes que l'on s'attend de retirer de l'augmentation que l'on se propose de faire subir au tarif de préférence en faveur de la Grande-Bretagne.

J'ai déjà signalé à l'attention du Parlement, en d'autres occasions, que le porc, qui constitue le principal aliment des bûcherons et des pêcheurs, est déjà surchargé d'impôts. Je me suis déjà fait un devoir de signaler cette anomalie à l'ancien gouvernement, qui était dirigé par mon très honorable ami, le chef actuel de l'opposition. Quel est le résultat de cette augmentation de droit de 7½ p. 100 sur le porc? En imposant cette nouvelle taxe, nos honorables amis de la droite ajoutent \$1.50 sur chaque baril de viande de porc mis en vente. En d'autres termes, les droits sur un baril de viande de porc sont actuellement de \$5.50, et les pêcheurs versent 3 sous au Trésor pour chaque livre de porc qu'ils mangent.

Au lieu de cela je ferais payer le pêcheur un peu plus cher pour son tabac. S'il veut faire usage de tabac, à la bonne heure; mais qu'il paie le droit qu'on y aura imposé. D'un autre côté, faisons en sorte que la taxe sur le lard soit aussi faible que possible. Je demanderais que le taux du droit sur les spiritueux fût augmenté de 50 p. 100 et que le droit sur le tabac fût augmenté de 25 p. 100. Celui qui fume le cigare est plus en état de payer un droit supplémentaire de 25 p. 100 que ne l'est le pêcheur de payer un droit exorbitant sur le lard. Si l'on décidait dans ce sens, on obtiendrait l'argent nécessaire sans augmenter le droit, sur les marchandises anglaises. L'argent parle haut; M. Lloyd-George a dit que les boulets d'argent avaient leur importance dans cette guerre; ils l'ont aussi au sujet du tarif. J'ai eu moi-même à me procurer de l'argent, j'en ai manqué assez souvent, et je sais ce que cela signifie. Je sais aussi ce que signifient les emprunts, et le ministre des Finances a toute ma sympathie à ce sujet. J'exprime ici mon propre sentiment, je l'exprime sans l'avoir d'abord communiqué à mes voisins; mais je le crois digne d'être pris en sérieuse considération par le ministre des Finances.

Franchement, je ne puis appuyer l'honorable ministre sans restriction. Je trouve

[M. Loggie.]

qu'il devrait faire tout le possible pour ne pas taxer davantage les choses nécessaires à la vie, ni les marchandises venant du Royaume-Uni. C'est ce qu'exigent non seulement les intérêts du Canada et de l'empire, mais le rang que nous occupons dans cet empire. J'approuve donc cordialement et avec plaisir toutes les propositions de mon honorable ami, moins une seule. Le parti ministériel fera peut-être assez peu de cas de ce que j'ai dit, mais je le prie, quand même, d'y réfléchir sérieusement. Je comprends que, dans cette occasion solennelle, nous avons un grand devoir à remplir envers nos familles, notre pays et l'empire dont nous sommes si fiers. Je ne le cède à personne en fait de loyalisme, et je tiendrai toujours aussi haut que tout autre député le drapeau qui doit nous inspirer. J'espère que le Gouvernement fera aussi tout son devoir, dans les circonstances actuelles. Après la session, il peut survenir des événements qui exigent un suprême effort.

Si le Gouvernement veut faire acte de prudence et de sagesse en pareil cas, il peut compter que je ferai absolument tout pour l'aider à mener cette guerre à bonne fin. Qu'on me permette, cependant, un mot d'avertissement. Le Gouvernement doit s'attendre à être critiqué pour son administration des deniers votés au sujet de la guerre; si elle est défectueuse ou malhonnête, qu'il s'attende à en rendre compte et à en être blâmé. Voilà notre devoir, et nous y manquerions si nous omettions de tenir le Gouvernement responsable de la dépense de ces deniers. Nous nous engageons à remettre cet argent au gouvernement impérial, à en payer l'intérêt en attendant, et nous devons voir à ce que ceux qui ont charge du fisc puissent rendre un compte fidèle de leur administration, afin que le Canada puisse s'enorgueillir de la part qu'il aura prise à la défense de l'empire dans cette occasion solennelle.

M. JAMES BOWMAN (Huron-est): Monsieur l'Orateur, venant d'un des principaux comtés agricoles de l'Ontario ou plutôt du Canada, je crois devoir dire quelques mots concernant l'effet du tarif par rapport au diverses industries de mon pays. Tout d'abord, je dois féliciter cordialement le ministre des Finances de son administration; depuis trois ans il a administré nos finances de main de maître, et son habileté s'est surtout révélée dans l'exposé budgétaire de cette session. Il était appelé à trouver les moyens de faire face aux exigences extraordinaires de